

Réduire l'absentéisme de 20% en un an

SANTÉ • La société genevoise Prévention-Maintien de la santé en entreprise (PMSE) mise sur le dialogue et la communication pour soutenir employés et cadres dans les moments difficiles. Elle débarque à Fribourg.

ANNE-LILIANE JOBARD

Travailler davantage sur la prévention ainsi que sur la notion de «santé» et plus uniquement sur celle de «maladie», tel était le souhait d'Annick Rieker et de Judith Seydoux, coassociées et respectivement directrice et administratrice de la société genevoise Prévention-Maintien de la santé en entreprise (PMSE). Anciennes cadres aux Hôpitaux universitaires de Genève, les deux collègues ont décidé en 2000 d'abandonner leur poste confortable pour se lancer dans une aventure unique en Suisse. Leur objectif propose un service externe et itinérant de spécialistes de la santé du travail. Déjà présente dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Neuchâtel, PMSE a débarré officiellement à Fribourg au début avril.

Une demande très forte

S'occupant aussi bien de la santé physique que psychologique du personnel (voir ci-contre), PMSE affiche une jolie réussite: dès la première année d'engagement, elle réduit d'un mois 20% le taux d'absentéisme et de 50% les demandes d'assurance-invalidité, souligne Annick Rieker. «Notre activité a très vite répondu à une attente, ce qui nous permet de fonctionner par le bouche-à-oreille. On ne fait pas de publicités.»

La petite société devenue un peu plus grande dégage actuellement un chiffre d'affaires d'environ 700 000 francs et compte neuf spécialistes de la santé pour un équivalent à temps complet de 6,5 postes. Dans les chiffres rouges depuis 2003, PMSE devrait renouer avec les bénéfices cette année.

Si PMSE était mandatée presque exclusivement par des entreprises de construction à ses débuts, elle ne dépend aujourd'hui plus qu'à 55% de ce secteur. La société réalise un tiers de son chiffre d'affaires dans les EMS. Les 15% restants proviennent de divers secteurs non spécifiés. «On retrouve plus ou moins les mêmes problématiques dans les trois sec-

teurs. Les employés travaillent tant qu'ils peuvent et, tout à coup, il y a un crash. Si on n'apporte pas, les gens reprennent le travail ou vont à l'AI. Mais si on creuse, on s'aperçoit qu'il y a d'autres facteurs sous-jacents: le personnel est sous pression, car il doit être de plus en plus compétent et productif en réponse à la concurrence qui s'intensifie», estime Annick Rieker.

Passereaux de messages

En général, c'est une direction d'entreprise déjà soucieuse du bien-être de ses employés qui a vent de PMSE et la contacte. «Nous aidons les employés mais nos partenaires principaux sont les niveaux supérieurs et les ressources humaines», explique la directrice de la PME.

Le travail de préparation et de définition du mandat dure généralement une année, durant laquelle l'entreprise est amenée à changer petit à petit son esprit. Elle apprend à percevoir la problématique de la santé de ses employés dans sa globalité. A revoir sa politique de communication aussi, parfois. «Les chefs d'entreprise sont en principe bienveillants, mais ils n'ont pas toujours l'art et la manière de bien communiquer avec leurs employés. Durant nos mandats, nous faisons souvent office de passeurs de messages entre les différents étages.»

PMSE relève qu'il n'y a pas de solution idéale, seulement des consensus à trouver par le biais du dialogue. Cette tâche fait partie du cahier des charges des ressources humaines, mais celles-ci sont vite dépassées par les problématiques de santé et démunies, car salariales par l'entreprise. «Notre force, c'est d'être extérieurs à l'entreprise et neutres», rappelle Annick Rieker. Une approche qui fait si bien ses preuves que le monde politique et les assureurs commencent à s'y intéresser. I

Des informations supplémentaires sont disponibles sous www.pmse.ch ou au 022 970 19 06.



Les problèmes de santé, physique ou psychique des employés, révèlent souvent une mauvaise communication interne et des exigences trop élevées. VINCENT MURITH